

La collecte sélective:

Elle est effectuée dans les sacs jaunes translucides (distribués gratuitement dans les mairies).

Ces sacs sont collectés à côté des conteneurs à ordures ménagères. Les particuliers peuvent sortir la veille de la collecte leurs gros cartons à côté de leurs sacs jaunes le même jour que la collecte des ordures ménagères.



Je mets :

- bouteilles plastiques de boissons, de produits cosmétiques, produits d'entretien
- briques de lait, de jus de fruit
- boîtes de conserves propres
- cannettes de boissons
- emballages cartons des produits alimentaires, cartons ondulés pliés
- sacs et films plastiques propres
- aérosols : laque, déodorant
- poches de supermarchés



Les interdits :



- bouteilles d'huile ou contenu gras
- pots de yaourt, petits suisses ...
- barquettes : beurre, margarine, fromage blanc ...
- barquettes polystyrène et plastiques (pâtisseries, viandes)
- boîtes d'œufs polystyrène et plastiques
- emballage charcuterie ou équivalent
- jouets ou objets plastiques ou métalliques (pot de fleur)
- boîtes métalliques avec des restes ou trop sales
- briques ou bouteilles plastiques pleines
- sacs de nourritures pour animaux
- emballages plastiques ou aérosols de produits toxiques

JOUR DE COLLECTE :

Lundi : Mirepoix (centre ville, marché), Troye d'Ariège, Le Peyrat, Montbel, Camon, St Quentin, Lagarde, Léran, Régat

Mardi : Mirepoix (écarts et lotissements), Manses, Tourtrol, Pradettes, Limbrassac, St Julien, Aigues-Vives

Mercredi : Mirepoix (cours), Roumengoux, Moulin-Neuf, Belloc, St-Foi

Vendredi : Mirepoix (sans les écarts), Léran, Dun, Aigues-Vives

VERRE ET PAPIER

Les conteneurs à verre et à papier journaux : aux relais verts.
Il y a au moins un relais vert par commune.



DÉCHETS VERTS :

La collecte a lieu, sur Mirepoix centre uniquement, tous les mardis après-midi.

Les déchets sont collectés en sacs ouverts ou en fagots de 1 m. devant votre porte pour des petites quantités.

Pour des gros volumes de déchets verts, le service des encombrants doit être sollicité.

ENCOMBRANTS :

Pour les déchets volumineux (ferraille, bois, appareils électroménagers.....), un camion grappin passe sur tout le territoire à fréquence régulière, après inscription à la Communauté de communes de Mirepoix :

Tel: 05-61-68-13-02

LA DECHETTERIE :

Espace clos et gardienné réservé aux particuliers et aux professionnels de la Communauté de communes pour y déposer séparément leurs déchets volumineux (bois, carton, ferraille, gravât) et les recyclables (Verre, papier, huile, plastique).

Une carte d'accès est à retirer à la Communauté de communes de Mirepoix ou en Mairie.

Elle indique le lieu et les horaires d'ouvertures de la déchetterie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contacter Stéphanie WAGNER à la Communauté de Communes au 05-61-68-13-02